

PALATINE OBJECTIF RENDEMENT 30 MOIS

REPORTING ESG • 27 juin 2025

SFDR Article 8

STRATÉGIE DU PRODUIT

Ce produit financier vise à investir dans des sociétés ayant de bonnes pratiques ESG en promouvant les critères environnementaux et sociaux.

EXCLUSIONS



NOTATION ESG AU 27.06.2025

Corporates

PALATINE OBJECTIF RENDEMENT 30 MOIS

11,81 / 20
couverture 94.69%

BBG EURO AGGREGATE 1-3 ANS

11,71 / 20
couverture 97.04%

Souverains

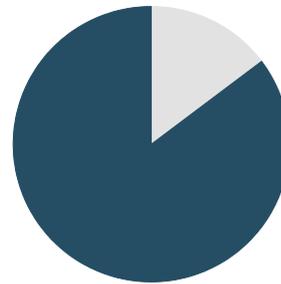
PALATINE OBJECTIF RENDEMENT 30 MOIS

NA
couverture 0%

PAYS DE L'OCDE

15,83 / 20
couverture 100%

REPARTITION DES INVESTISSEMENTS



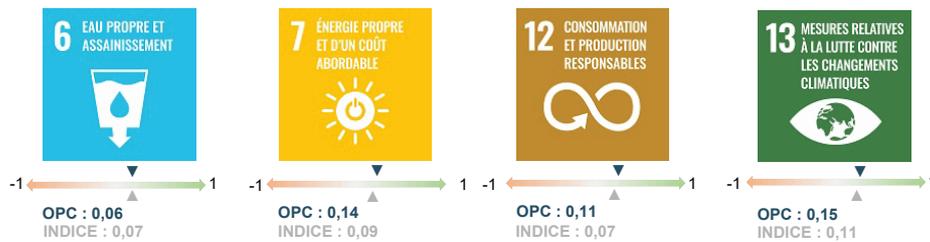
- Corporates (85,33%)
- Souverains (0%)
- Autres (14,67%)

INDICATEURS DE DURABILITÉ

CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

Corporates

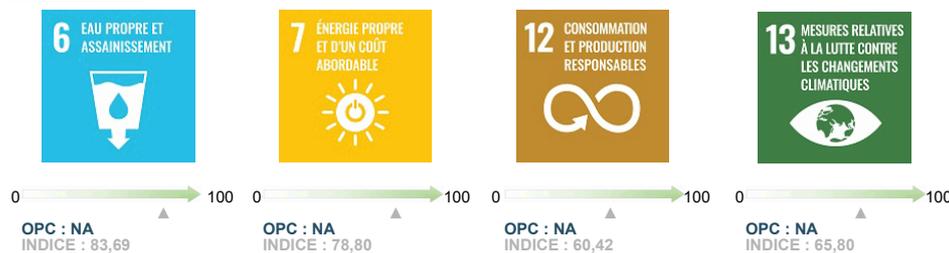
Score de contribution des émetteurs (de -1 à 1)



Source : MSCI

Souverains

Score de contribution des émetteurs (de 0 à 100)



Source : SDG Index

PALATINE OBJECTIF RENDEMENT 30 MOIS

REPORTING ESG • 27 juin 2025

SFDR Article 8

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX, DE GOUVERNANCE ET DE DROITS HUMAINS

CORPORATES

PALATINE OBJECTIF RENDEMENT 30 MOIS

LEC1TREU

INDICATEURS CLIMATIQUES

Empreinte carbone (TCO2e/MEUR) Scopes 1,2,3 amont & aval	1 169,00 couverture 91,56%	553,90 couverture 94,05%
Intensité carbone (TCO2e/MEUR) Scopes 1,2,3 amont & aval	1 461,04 couverture 91,56%	1 119,59 couverture 94,13%
Exposition aux combustibles fossiles	19,47% couverture 90,11%	9,61% couverture 90,77%

AUTRES INDICATEURS SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

Part de femmes dans l'effectif	36,66% couverture 76,39%	42,15% couverture 80,28%
Pourcentage d'administrateurs indépendants	81,72% couverture 90,69%	82,66% couverture 91,79%
Pourcentage de signataires du Pacte Mondial des Nations-Unies	36,39% couverture 100,00%	43,32% couverture 98,91%

SOUVERAINS

PALATINE OBJECTIF RENDEMENT 30 MOIS

OCDE

INDICATEURS CLIMATIQUES

Intensité carbone (tCO2e/ PIB (EUR mn))	NA couverture 0,00%	487,05 couverture 100,00%
---	------------------------	------------------------------

AUTRES INDICATEURS SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

Nombre de pays en violation des traités internationaux	NA couverture 0,00%	0 couverture 100,00%
Espérance de vie moyenne à la naissance des pays investis (en années)	NA couverture 0,00%	79,96 couverture 100,00%
Indice de perception de la corruption (sur 100)	NA couverture 0,00%	66,05 couverture 100,00%
Indice de liberté de la presse (moins de liberté 0 - plus de liberté 100)	NA couverture 0,00%	74,46 couverture 100,00%

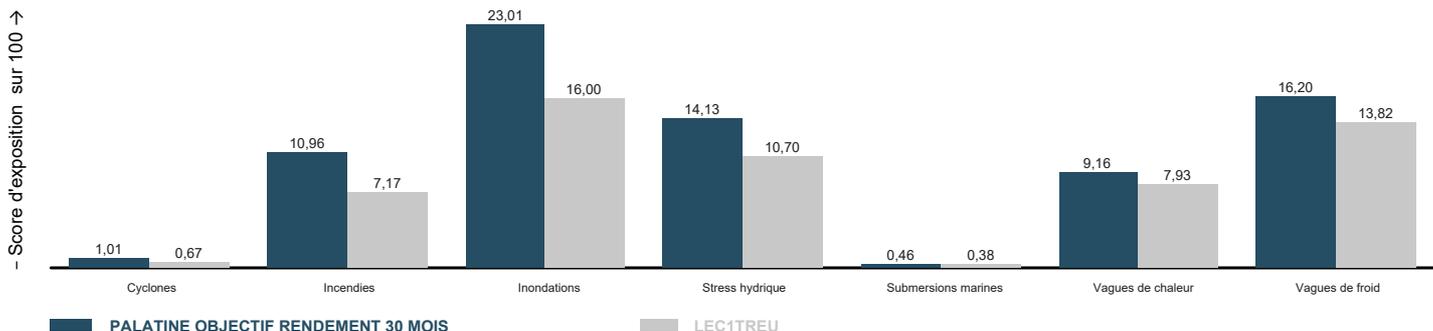
PALATINE OBJECTIF RENDEMENT 30 MOIS

REPORTING ESG • 27 juin 2025

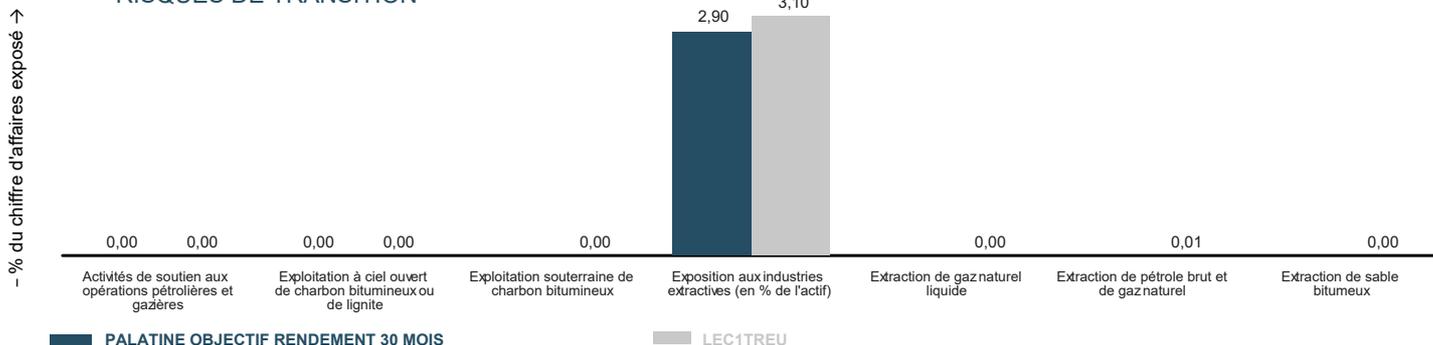
SFDR Article 8

RISQUES DE DURABILITÉ

RISQUES PHYSIQUES : PRÉVISIONS À HORIZON 2050



RISQUES DE TRANSITION



DÉTAIL DES 5 PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE

	% actif	Score ESG	Classification NACE	Pays
RTEFRA 1 19/10/26	4,7%	13,77	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	France
EDF 4.125% 03/25/27	3,0%	12,87	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	France
INTESA SANPAOLO 23-16/11/2025 FRN	2,4%	11,71	Activités financières et d'assurance	Italie
CA BK IRL 4.375% 08/06/26 *EUR	2,0%	9,87	Activités financières et d'assurance	Irlande
DAIML TRCK 3.875% 06/26 *EUR	1,9%	11,63	Industrie manufacturière	Pays Bas

EMETTEURS EN PORTEFEUILLE LES MIEUX NOTES

ÉMETTEURS LES MIEUX NOTÉS	% actif	Score ESG	Classification NACE	Pays
EDP SA	1,21%	16,82	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Portugal
VONOVIA	0,96%	14,30	Activités immobilières	Allemagne
LA BANQUE POSTALE	1,65%	14,19	Activités financières et d'assurance	France
CELLNEX FINANCE CO	1,20%	13,95	Construction	Espagne
RTE EDF TRANSPORT	4,74%	13,77	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	France

PALATINE OBJECTIF RENDEMENT 30 MOIS

REPORTING ESG • 27 juin 2025

SFDR Article 8

MÉTHODOLOGIE

Corporates

- **Score ESG** : Palatine AM s'appuie sur les données extra-financières de MSCI, d'EthiFinance et aussi sur les informations recueillies en direct ou via des brokers spécialisés qui sont ensuite traitées par son équipe interne d'analyse ESG
- **Exclusions appliquées** : le fonds applique une politique d'exclusion qui concerne les secteurs des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biochimiques), du charbon (extraction et production d'électricité), du pétrole et du gaz (développement de nouveaux projets et production), ainsi que du tabac (production et distribution). Il exclut également les émetteurs ayant violé le Pacte mondial des Nations Unies, ainsi que ceux présentant des risques liés à la corruption, au blanchiment d'argent ou à l'évasion fiscale. Le détail des politiques d'exclusion appliquées est disponible dans la politique d'exclusion de Palatine AM : [Investissement Durable - Palatine Asset Management <https://www.palatine-am.com/investissement-durable>](https://www.palatine-am.com/investissement-durable)
- **Score de contribution aux ODDs** : Ce score est calculé en prenant la moyenne pondérée du score net d'alignement aux ODD de MSCI, en fonction du poids de détention de chaque société dans le portefeuille. La méthodologie utilisée attribue à chaque ODD un score net de contribution variant de -10 à +10, qui est ensuite ajusté sur une échelle de -1 à +1 pour ce reporting. Ce score prend en compte tant la contribution des activités économiques des entreprises que leurs processus opérationnels
- **Empreinte carbone** : Cet indicateur correspond à l'empreinte carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".
- **Intensité carbone** : Cet indicateur correspond à l'intensité carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".
- **Exposition aux combustibles fossiles** : Pourcentage des actifs investis dans des sociétés qui tirent des revenus de la prospection, de l'exploitation minière, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, l'entreposage, et le commerce, de combustibles fossiles au sens de l'article 2, point 62), du règlement (UE) 2018/1999 du Parlement européen et du Conseil.
- **Pourcentage moyen de femmes dans l'effectif** : Moyenne du pourcentage de femmes au sein de l'effectif total des entreprises investies pondérée par le poids de ces entreprises dans le portefeuille.
- **Pourcentage d'administrateurs indépendants** : Moyenne du pourcentage d'administrateurs indépendants au sein des conseils d'administration des entreprises investies pondérée par le poids de ces entreprises dans le portefeuille.
- **Pourcentage de signataires du Pacte Mondial des Nations Unies** : Part de sociétés signataires du Pacte Mondial des Nations Unies au sein du portefeuille par rapport au nombre de sociétés total de sociétés investies.
- **Part des sociétés n'ayant pas de politique de lutte contre la corruption** : Part des sociétés investies en portefeuille n'ayant pas adopté de politique de lutte contre la corruption. Cet indicateur correspond à l'Indicateur 15 du tableau 3 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".
- **Risques physiques** : Score d'exposition du portefeuille aux incendies, à l'occurrence de vague de chaleur ou de froid extrême par rapport aux conditions climatiques locales, au stress hydrique, aux inondations, à l'élévation du niveau de la mer, ou à des ouragans.
- **Risques de transition** : Pourcentage d'entreprises, pondéré par leurs poids dans le portefeuille, qui ont une part de leur chiffre d'affaires supérieure à 0% dans un ou plusieurs des secteurs suivants : exploitation souterraine ou à ciel ouvert de charbon bitumineux, extraction de pétrole brut, de pétrole de gaz naturel, de sable bitumineux, ou de gaz naturel liquide, forage de puits de pétrole ou de gaz et toutes autres activités de soutien aux opérations pétrolières et gazières.

PALATINE OBJECTIF RENDEMENT 30 MOIS

REPORTING ESG • 27 juin 2025

SFDR Article 8

MÉTHODOLOGIE (SUITE)

Souverains

- **Score ESG** : Palatine AM utilise le SDG Index, un score de contribution des pays aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU. Ces scores sont publiés annuellement par le SDG Transformation Center, une ONG partenaire du programme de développement des Nations Unies. Ils déterminent le niveau d'atteinte des ODD de chaque pays.
- **Intensité carbone** : correspond à l'intensité carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR"
- **Nombre de pays en violation des normes sociales** : Cet indicateur correspond au nombre de pays qui ont vilés des traités internationaux tels que définis dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR"
- **Espérance de vie moyenne à la naissance des pays investis** : Cette moyenne pondérée par le poids des titres dans le portefeuille s'appuie sur les données publiées par le Human Development Index et est exprimée en nombre d'années à la naissance.
- **Corruption Perception Index** : Cette moyenne pondérée par le poids des titres dans le portefeuille s'appuie sur la donnée "Corruption Perceptions Index" fournie par l'ONG Transparency International. Cet indicateur classe 180 pays et territoires à travers le monde selon leur niveau perçu de corruption dans le secteur public, sur une échelle de 0 (très corrompu) à 100 (très propre).
- **Liberté de la presse** : Moyenne pondérée par le poids des titres dans le portefeuille, du score de liberté de la presse. La donnée utilisée est celle publiée annuellement par SDG Transformation Center.

Les méthodologie sont détaillées dans le code de transparence du fonds.

Les méthodologie sont détaillées dans le code de transparence du fonds. Vous pouvez les retrouver sur notre site internet, ainsi que d'autres informations complémentaires sur l'investissement durable, en cliquant ou en flashant ce QR code.



Ce document non contractuel ne présente pas un caractère publicitaire ou promotionnel. Les informations contenues dans ce document sont données à titre purement indicatif. Pour tout complément, vous devez vous reporter au DICI et au prospectus. Sources : PALATINE-AM, MSCI, ETHIFINANCES, TRUCOST (S&P GLOBAL).

Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS. Une société du groupe BPCE. Adresse Reporting Client : Horizons 17, 140 Boulevard Malesherbes 75017 PARIS | e-mail : amr-reporting@palatine.fr | Tél : 01.55.27.96.29 ou 01.55.27.94.26. Adresse courrier : TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9 | Site internet : www.palatine-am.com